

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°1/2020 du 10/09/20

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Recul de 26% des nouveaux cas de COVID-19 en une semaine.** Le nombre de nouveaux cas déclarés continue de décroître cette semaine au Kenya (+1 226), à Madagascar (+478) et pour la première fois depuis mi-août en Ethiopie (+7 812). Après une forte hausse la semaine passée, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires décroît au Soudan (+218) et au Rwanda (+506). L'OMS précise toutefois que cette tendance à la baisse, si elle est encourageante, doit être interprétée avec précaution, compte tenu des capacités à conduire des tests et des délais de transmission.
- **Kenya, Rwanda, Ethiopie – Des modalités de quarantaine à l'arrivée qui diffèrent en fonction des pays.** Depuis plusieurs semaines, le Kenya encourage la reprise des déplacements d'affaires et a supprimé la quarantaine à l'arrivée en provenance de nombreux pays, comme la France. Un test COVID19 négatif de moins de 120h est obligatoire pour entrer sur le territoire, mais aucun test n'est nécessaire pour regagner l'UE (sauf sur certaines compagnies aériennes). Au Rwanda, un test COVID19 négatif est nécessaire pour entrer sur le territoire, mais les voyageurs doivent également se soumettre à un test à leur arrivée et rester en quarantaine une journée le temps d'obtenir les résultats. En Ethiopie par contre, le gouvernement éthiopien n'a toujours pas levé l'obligation d'une quarantaine de 14 jours à l'arrivée sur le territoire, ce qui limite fortement les déplacements professionnels.

Points notables d'actualité générale

- **Kenya et zone AE – Crise criquets : première mission du siège de la FAO à l'étranger depuis le début de la crise COVID-19.** Le directeur de la division « Urgence et Résilience » de la FAO, Dominique Burgeon, s'est rendu au Kenya du 6 au 10 septembre pour faire un point sur la gestion de la crise acridienne qui sévit en Afrique de l'Est depuis le début de l'année. Cette mission était la première mission organisée par la FAO dans le monde depuis le début de la crise COVID-19, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce sujet par la Direction Générale. A l'occasion d'un échange avec le CAA en poste à Nairobi, il a exprimé le souhait de s'entretenir à son retour (et après 14 jours de quarantaine !) avec la nouvelle Ambassadrice de France à la FAO. Pour mémoire, la France est mobilisée depuis janvier 2020 dans la gestion de cette crise et a contribué à hauteur de 6,1 M€ au financement d'actions humanitaires. Avec l'appui de la fondation Airbus, des crédits ont été mis à disposition de la FAO pour expérimenter de nouvelles techniques d'imageries satellitaires et une étude financée par l'AFD est actuellement en cours pour formuler notamment des recommandations pour renforcer la coordination régionale. Une conférence sous l'égide de la FAO et de l'IGAD sera organisée fin novembre pour échanger sur les pistes d'amélioration à moyen et long terme. La BM et l'AFD y sont étroitement associées.

- **Ethiopie – Situation toujours tendue autour du méga-barrage de GERD : les USA annoncent une suspension d'une partie de leur APD.** Dans le cadre des négociations sur le méga-barrage du GERD, les États-Unis ont annoncé le 27 août qu'une partie de leur aide en Éthiopie (jusqu'à 130 MUSD par an) pourrait être suspendue jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. En raison du remplissage par l'Éthiopie de la première phase du barrage sans accord préalable avec l'Égypte et le Soudan, les États-Unis ont annoncé qu'ils prévoyaient de suspendre leur assistance en matière de sécurité, contre-terrorisme, d'éducation et formation militaire et de lutte contre le trafic humain. Néanmoins, l'aide alimentaire, l'aide humanitaire d'urgence ou les programmes de santé contre la Covid-19 et le SIDA, ne sont pas concernés. Sur l'année budgétaire 2019/20, le pays a bénéficié de 2,9 Mds USD de dons et de prêts de sources bilatérales et multilatérales. Avec 4 Mds USD d'assistance bilatérale depuis 2015, les États-Unis se positionnent comme le plus gros bailleur de l'Éthiopie.
- **Soudan – Des inondations meurtrières font plus de 500 000 déplacés.** Depuis la fin du mois de juillet, le Soudan est touché par de fortes pluies à l'Ouest et des crues du Nil à l'Est (le niveau du Nil serait à un niveau historique, plus élevé encore que lors des crues de 1946 et 1988) provoquant d'importantes inondations dans le pays. La montée des eaux a dorénavant déjà causé la mort d'une centaine de personnes, détruit plus de 100 000 habitations et fait plus de 500 000 déplacés. Le 5 septembre, les autorités soudanaises ont déclaré un état d'urgence de 3 mois et mobilisé l'armée pour venir en aide aux populations sinistrées.

Actualités agricoles

- **Kenya – Une stratégie numérique pour accélérer la transformation du secteur agricole.** S'inscrivant dans le cadre de l'Agricultural Sector Transformation and Growth Strategy de 2019 du gouvernement, la stratégie numérique du ministère en charge de l'agriculture, intitulée Digitization and Coordination of Kenya's Agricultural Sector Data a été dévoilée le 28 août dernier. Plus d'une centaine de solutions numériques agricoles sont d'ores et déjà recensées au Kenya. Cette stratégie vise à promouvoir et soutenir le numérique comme voie de transformation du secteur agricole, offrant par la même de nouvelles perspectives pour l'emploi des jeunes. Elle vise une meilleure identification des agriculteurs pouvant bénéficier des systèmes de e-voucher (subventions aux intrants via des « bons-électroniques »), le développement du e-conseil pour améliorer les pratiques des agriculteurs, le renforcement du suivi des réserves alimentaires, le renforcement du suivi des prix et la mise en place d'un système d'alerte précoce, l'amélioration des performances des chaînes de valeur agricoles et la facilitation des échanges de données.
- **Kenya – Elargissement du dispositif de e-vouchers à d'autres intrants agricoles.** Profitant du lancement de sa nouvelle stratégie numérique pour le secteur agricole, le ministère kenyan en charge de l'agriculture a annoncé sa volonté d'élargir le dispositif de e-vouchers à d'autres intrants agricoles pour relever le défi de la productivité agricole. Jusque-là réservé aux seuls engrais minéraux, le programme de subvention aux bons électroniques sera notamment étendu aux semences et aux produits phytosanitaires. Dans un premier temps, 200 000 petits agriculteurs de 12 comtés seront particulièrement ciblés pour leurs productions de maïs, de riz, de pommes de terre et de café. À terme, le dispositif touchera davantage d'exploitants agricoles dans un périmètre géographique étendu.
- **Rwanda – Nourrir les villes africaines, thème à l'honneur du 10^{ème} sommet annuel de l'AGFR (Africa Green Revolution Forum).** Organisé par AGRA et de nombreux partenaires, le Sommet de l'AGFR se tient cette année du 7 au 11 septembre en format totalement virtuel, même si certains invités y participent depuis Kigali. Le thème à l'honneur est celui de « Nourrir les villes africaines », véritables opportunités pour le développement des filières agricoles dans ces régions.
- **Tanzanie – Volonté d'abaisser les taux d'intérêt des prêts agricoles en deçà de 10%.** Afin de stimuler les investissements dans le secteur agricole, le ministre de l'agriculture souhaite pouvoir abaisser les taux d'intérêt des prêts agricoles en deçà de 10 %. Il y a quelques années, les investissements avaient été fortement encouragés en passant les taux d'intérêt moyens de 22 à 13%.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Négociation de l'accord exclusif entre le Kenya et le Royaume-Uni.** Les négociations se poursuivent entre le Kenya et la GB pour essayer de conclure un accord commercial post-Brexit d'ici le 31 décembre. Cette négociation, comme celle de l'accord commercial avec les USA, fait l'objet de nombreuses contestations. En effet, le Kenya faisant partie intégrante de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), ces négociations devraient se tenir au niveau de la communauté économique.
- **Rwanda – Le thé rwandais vendu plus cher que le thé kenyan aux enchères de Mombassa.** Une fois n'est pas coutume, mais le prix du thé rwandais a atteint les 2,71 USD/kg la semaine dernière contre 2,14 USD/kg pour le thé kenyan. Cette meilleure cotation du thé rwandais traduit la reconnaissance progressive de la montée en gamme du thé rwandais.
- **Ethiopie – Lancement d'une chaîne logistique du froid éthio-djiboutienne à destination du marché européen.** Un projet pilote de chaîne du froid par voie ferroviaire, financé par les Pays-Bas, a été lancé le 23 août. Un conteneur de 24 tonnes d'avocats a ainsi été expédié par train depuis le port sec de Modjo vers le port de Doraleh à Djibouti. Les exportations de produits périssables –fruits, légumes, fleurs- vers l'Europe pourraient atteindre 3 millions de tonnes d'ici 2030. Mis en œuvre via le consortium néerlandais Flying Swans, ce projet participe au développement d'un réseau logistique national de chaîne du froid, qui fait lui-même partie du développement à long terme du secteur des transports prévu dans le « 10 years Perspective Plan ».

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*